

Vos questions / nos réponses

Acétone et bocal brûlé

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/01/2019 15:47

Bonjour, je suis mère d'un fils de 17 ans ; depuis quelques temps il fréquente des garçons de sa classe qui fument du cannabis régulièrement; j'ai trouvé ce matin sous son lit une bouteille contenant de l'acétone, il m'a affirmé que c'était pour du bricolage mais je n'y crois pas (même si il bricole beaucoup), j'ai également trouvé caché dans son bureau un bocal avec le couvercle percé de trous et brûlé sur la surface extérieure, contenant des cendres un peu bizarres = de quoi s'agit-il ??

J'ajoute qu'il n'est pas bien dans sa peau depuis plusieurs mois = une grave TS à la fin de l'été, il a fait 2 séjours en hôpital pédo psy car on suspecte un trouble borderline, séparation avec sa copine (qui avait le talent de le modérer sur plein de choses), ses notes sont en chute. Au début je mettais cette baisse et son comportement différent sur le compte des derniers épisodes qui ont été éprouvants pour lui, mais je subodore autre chose
Pouvez-vous m'éclairer, m'aider ?

Mise en ligne le 17/01/2019

Bonjour,

Nous comprenons bien votre inquiétude face à ce que vous avez découvert dans la chambre de votre fils d'autant que vous le décrivez comme un jeune homme fragile.

À la question de savoir à quoi il utilise l'acétone ou ce bocal, nous ne sommes pas en mesure de vous répondre.

Ce que l'on sait, c'est que certaines personnes ont un usage détourné des solvants tels que l'acétone, dans une recherche d'effets un peu similaires à ceux de l'alcool, tels qu'une phase d'euphorie qui peut être suivie d'une phase de perturbations sensorielles puis d'un état proche de l'ébriété.

Rien ne vous empêche cependant de lui dire les nombreux risques liés à l'usage à inhaler de l'acétone, tels que les nausées et vomissements, l'irritation nasale ou oculaire, les vertiges, maux de tête, ... même s'il vous dit l'utiliser pour du bricolage. Nous ne pouvons vous assurer que votre fils a un usage détourné du produit.

Compte tenu du contexte de souffrance dans lequel votre fils évolue depuis plusieurs mois, il ne serait pas impossible qu'il puisse avoir recours à des produits tels que le cannabis ou autre substances qu'il serait tenté de consommer; cependant il nous semblerait important de pouvoir dialoguer sur les sujets qui génèrent sa souffrance, le mal-être au regard de sa vie affective, scolaire, familiale ; lui dire votre inquiétude, votre volonté de comprendre et de l'aider à aller mieux sans pour autant dans un premier temps, aller sur le terrain de ce dont il ne semble pas vouloir vous parler. Nous vous joignons un lien ci-dessous qui pourra vous amener quelques pistes de réflexion supplémentaires.

Il nous semble important par ailleurs, de vous informer qu'il existe des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) qui reçoivent les jeunes en difficulté dès lors qu'ils en font la démarche eux-mêmes mais également l'entourage, lorsqu'il se sent démuni.

Ce sont des consultations individuelles, confidentielles et gratuites. Les équipes sont constituées de professionnels de santé et/ou de travailleurs sociaux spécialisés sur la question de la prévention en addictologie, par conséquent, sur les difficultés liées à l'adolescence. Vous pourriez y trouver un soutien face à cette situation qui vous préoccupe. Nous vous joignons un autre lien ci-dessous, ne disposant pas de votre ville de résidence, vous pouvez les contacter et leur demander une orientation si besoin.

Vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h tous les jours ou par chat de 14h à minuit via notre site. Cela pourrait également vous permettre d'évoquer la situation qui vous préoccupe sous forme d'échanges dans un premier temps.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Maison des Adolescents du Var](#)

71 place Pécheret
Quartier de la Visitation
83000 TOULON

Tél : 04 94 92 11 12

Site web : www.mda83.org

Accueil du public : Lundi de 15h à 19h45, mardi de 13h à 19h45, mercredi de 10h à 18h45, jeudi et vendredi de 13h à 17h45

Secrétariat : Lundi de 15h à 19h45, mardi de 13h à 19h45, mercredi de 10h à 18h45, jeudi et vendredi de 13h à 17h45

Consultat° jeunes consommateurs : 2 psychologues du CSAPA Addictions France de Toulon interviennent deux fois par mois à la Maison des adolescents.

Service mobile : -Une Equipe mobile (constituée d'un psychiatre, un psychologue, une assistante sociale, une infirmière, deux éducateurs) : propose, informations, soutien et orientation le mercredi après-midi à La Maison des Etudiants de Toulon.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Les drogues et vos proches](#)